

LA PRODUCTION DES LOGEMENTS AIDÉS EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

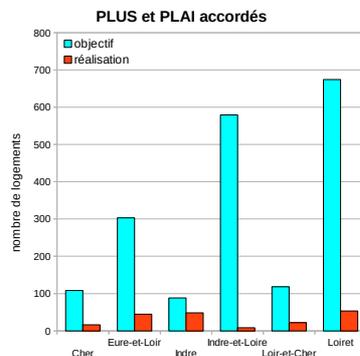
Bilan au 30 septembre 2018

Service Bâtiment, Logement et
Aménagement Durables
Département Logement et Habitat

Parc Public - hors ANRU - Programmation initiale (principale + complémentaire)

	PLUS			PLAI		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	1 255	131	10%	615	61	10%
Cher	64	12	19%	44	4	9%
<i>dont CA Bourges</i>	26	0	0%	30	0	0%
Eure-et-Loir	214	30	14%	89	15	17%
Indre	50	32	64%	38	16	42%
Indre-et-Loire	426	6	1%	153	2	1%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	276	0	0%	99	0	0%
<i>dont CD Indre-et-Loire</i>	150	6	4%	54	2	4%
Loir-et-Cher	76	17	22%	42	5	12%
Loiret	425	34	8%	249	19	8%
<i>dont Orléans Métropole</i>	250	10	4%	186	5	3%
<i>dont CD Loiret</i>	175	24	14%	63	14	22%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre SISAL

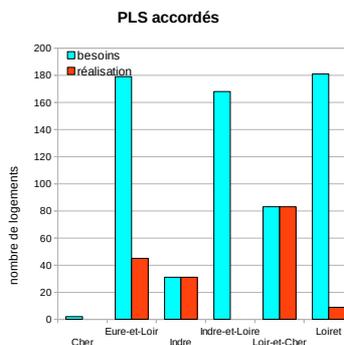


Les objectifs de la programmation régionale 2018 portent sur 1 870 logements PLUS/PLAI, dont 164 PLAI en structure.

L'Indre a instruit plus de la moitié de sa programmation initiale.

	PLS					
	structures		ordinaire public		ordinaire privé	
	Besoins prévisionnels	Logements autorisés	Besoins prévisionnels	Logements autorisés	Besoins prévisionnels	Logements autorisés
Contingent : 627 logements	209	113	372	55	63	0
REGION	209	113	372	55	63	0
Cher	0	0	2	0	0	0
<i>dont CA Bourges</i>	0	0	2	0	0	0
Eure-et-Loir	30	30	105	15	44	0
Indre	0	0	31	31	0	0
Indre-et-Loire	0	0	150	0	18	0
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	0	0	114	0	18	0
<i>dont CD Indre-et-Loire</i>	0	0	36	0	0	0
Loir-et-Cher	83	83	0	0	0	0
Loiret	96	0	84	9	1	0
<i>dont Orléans Métropole</i>	0	0	64	1	1	0
<i>dont CD Loiret</i>	96	0	20	8	0	0
Réserve régionale	-17 logements					

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre SISAL



PLUS = Prêt Locatif à Usage Social
PLAI = Prêt Locatif Aidé d'Intégration
PLS = Prêt Locatif Social

Le contingent 2018 est légèrement supérieur à celui de 2017 avec 627 prêts PLS.

L'instruction des demandes d'agréments PLS se poursuit, 168 agréments ont été délivrés.

Numéro unique – État de la demande de logement social (à fin septembre 2018)

	Attributions en moins de 30 jours
Cher	21,49%
Eure-et-Loir	5,28%
Indre	31,35%
Indre-et-Loire	11,33%
Loir-et-Cher	8,31%
Loiret	10,96%
RÉGION	13,52%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Numéro Unique

A fin septembre 2018, le nombre de demandes de logement social actives en région Centre-Val de Loire (stock) a légèrement augmenté, avec presque 55 000 demandes. L'Indre-et-Loire, le Loiret, et l'Eure-et-Loir concentrent 76% de ce total.

Chaque mois, en moyenne, 4 500 demandes nouvelles sont enregistrées (flux). De même, 1 800 attributions sont prononcées, dont 500 par mutation interne et 2 200 demandes sont radiées pour non renouvellement ou 300 pour abandon de la demande, avec des proportions variables selon la tension des départements.

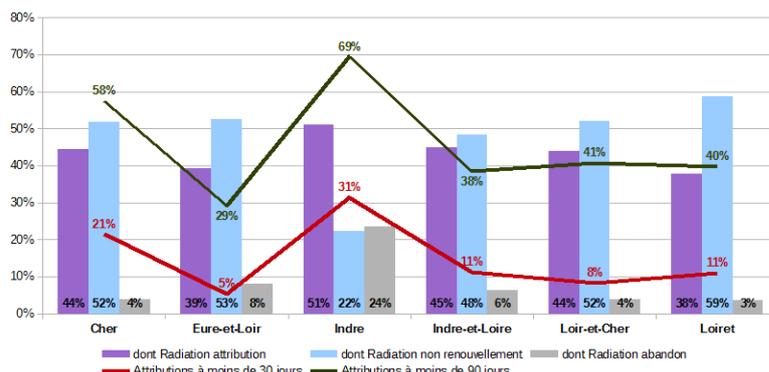
En moyenne, les demandes sont satisfaites au bout de 7 mois en région Centre-Val de Loire contre une moyenne de 13 mois au niveau national. Dans l'Indre, plus de 30% des attributions sont réalisées en moins de 30 jours, une caractéristique de territoire détendu. Plus de 50% des attributions sont réalisées en moins de 3 mois dans le Cher et l'Indre, contre respectivement 38% dans l'Indre-et-Loire, 41% dans le Loir-et-Cher et 40% dans le Loiret. Seul l'Eure-et-Loir s'éloigne de cette tendance régionale avec 29% des attributions dans les 3 mois.

L'âge moyen des demandeurs de logement social en région Centre-Val de Loire est de 41 ans. De plus, la part des demandeurs de moins de 30 ans y est plus forte de 4 points (moyenne nationale de 23%) et celle des plus de 60 ans équivaut à la moyenne nationale (14%).

Parallèlement, la part des demandeurs vivant seuls en région Centre-Val de Loire est un peu plus élevée (45%) que celle du niveau national (43%). La situation est cependant un peu plus contrastée entre les départements, cette part allant de 39% dans l'Eure-et-Loir à plus de 50% dans le Cher et l'Indre. Presque la moitié des ménages mono-parentaux a une personne à charge (46% pour la moyenne nationale contre 43% pour la moyenne régionale).

Dans le cas des demandes "doubles" (2 cotitulaires du bail), la part des ménages ayant au moins une personne à charge représente 64%, soit environ 2 points de moins que la moyenne nationale.

Part des radiations et des attributions de janvier à septembre 2018



LA PRODUCTION DES LOGEMENTS AIDES EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

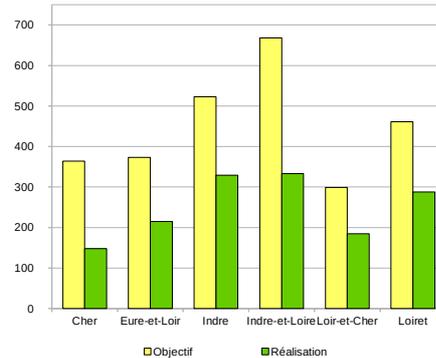
Bilan au 30 septembre 2018

Service Bâtiment, Logement et
Aménagement Durables
Département Logement et Habitat

Parc Privé - Programmation initiale

Aides Programme Habiter Mieux de lutte contre la précarité énergétique (propriétaires occupants et bailleurs, hors copropriétés)

REGION	Avec double compte		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	2 688	1 498	56%
Cher	364	148	41%
<i>dont CA Bourges</i>	52	31	60%
Eure-et-Loir	373	215	58%
Indre	523	329	63%
Indre-et-Loire	668	333	50%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	230	90	39%
<i>dont CD Indre-et-Loire</i>	438	243	55%
Loir-et-Cher	299	185	62%
Loiret	461	288	62%
<i>dont Orléans Métropole</i>	100	116	116%
<i>dont CD Loiret</i>	361	172	48%



Un peu plus de la moitié des objectifs Habiter Mieux sont réalisés en région. Les territoires de Bourges +, de l'Indre et du Loir-et-Cher sont à plus de 60 % de réalisations. Orléans Métropole dépasse son objectif initial de 16 dossiers.

Le taux de réalisation était de 38 % en septembre de l'année dernière (973 logements financés).

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah

Aides aux propriétaires occupants

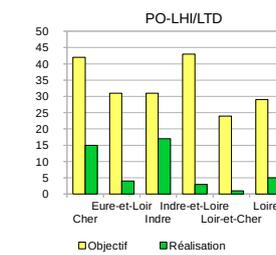
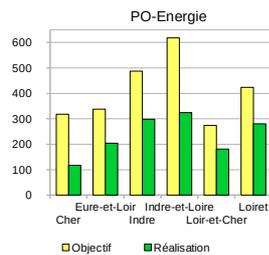
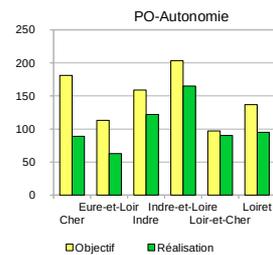
REGION	Autonomie			Amélioration énergétique			Lutte contre l'habitat indigne et très dégradé (LHI/LTD)		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	890	624	70%	2 460	1 405	57%	200	45	23%
Cher	181	89	49%	318	117	37%	42	15	36%
<i>dont CA Bourges</i>	16	21	131%	47	29	62%	3	0	0%
Eure-et-Loir	113	63	56%	338	204	60%	31	4	13%
Indre	159	122	77%	488	298	61%	31	17	55%
Indre-et-Loire	203	165	81%	618	324	52%	43	3	7%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	67	40	60%	212	90	42%	13	0	0%
<i>dont CD Indre-et-Loire</i>	136	125	92%	406	234	58%	30	3	10%
Loir-et-Cher	97	90	93%	274	181	66%	24	1	4%
Loiret	137	95	69%	424	281	66%	29	5	17%
<i>dont Orléans Métropole</i>	28	24	86%	89	115	129%	7	1	14%
<i>dont CD Loiret</i>	109	71	65%	335	166	50%	22	4	18%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah

Plus des 2/3 des objectifs d'adaptation de logements à la perte d'autonomie sont atteints à fin septembre au niveau de la région. Le Loir-et-Cher et le CD d'Indre-et-Loire ont quasiment réalisé leur objectif initial. La CA de Bourges dépasse son objectif de 5 dossiers.

Au niveau de l'amélioration énergétique pour les propriétaires occupants, le taux de réalisation régional est de 57%.

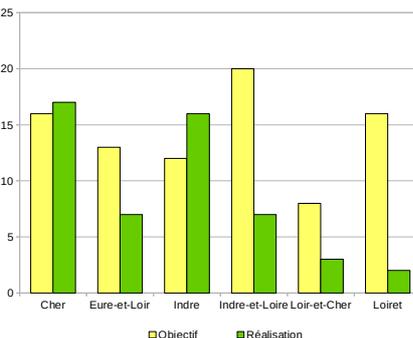
L'engagement des dossiers de lutte contre l'habitat indigne et très dégradé est moins avancé par rapport aux autres priorités de l'Anah. Les dossiers sont concentrés sur les territoires du Cher (Etat) (15 dossiers) et de l'Indre (17 dossiers).



Aides aux propriétaires bailleurs

REGION	Toutes interventions		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	85	52	61%
Cher	16	17	106%
<i>dont CA Bourges</i>	3	2	67%
Eure-et-Loir	13	7	54%
Indre	12	16	133%
Indre et Loire	20	7	35%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	10	0	0%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	10	7	70%
Loir-et-Cher	8	3	38%
Loiret	16	2	13%
<i>dont Orléans Métropole</i>	6	0	0%
<i>dont CD Loiret</i>	10	2	20%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah



Les interventions sur des logements de propriétaires bailleurs sont principalement réalisées sur les territoires du Cher (Etat) (15 dossiers) et de l'Indre (16 dossier). Ces territoires ont d'ailleurs dépassés leur objectif initial.